



**La Fibre optique chez vous !  
Permanence du service public de la Fibre**

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez peut-être déjà constaté, il est possible de s'abonner à la Fibre sur tout ou partie de Beynac et ainsi de bénéficier du meilleur du Très Haut Débit chez soi.

Vous pouvez vérifier sur le site Internet [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr) si votre adresse a accès à ce nouveau service de télécommunications qui a vocation à remplacer le réseau cuivre existant d'ici 2030.

Pour vous renseigner sur votre accès à la Fibre : votre éligibilité, les services disponibles, votre raccordement au réseau... nous vous invitons à une permanence :

**Vendredi 21 octobre 2022 - De 14 à 18 heures  
à BEYNAC**

**Mairie  
Salle du conseil  
29, rue de la Croix des Combes  
87700 Beynac**

L'accès au meilleur du Très haut débit à Beynac marque une nouvelle étape dans le déploiement du réseau public de Fibre optique construit par DORSAL et exploité par Nouvelle-Aquitaine THD pour les collectivités grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Union européenne, de l'État, du Département de la Haute-Vienne et de la Communauté de communes du Val de Vienne.

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Marie-Claude Beyrand**  
Maire de Beynac

**Jean-Marie BOST**  
Président de DORSAL

**Philippe Barry**  
Président de la Communauté de communes du  
Val de Vienne

**Mathieu HAZOUARD**  
Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine  
Président de Nouvelle-Aquitaine THD

\* Liste de l'ensemble des opérateurs partenaires du réseau public fibre à consulter sur [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

Un grand réseau public financé par vos collectivités



avec l'aide de



construit par



exploité et commercialisé par

